

## COMMUNIQUER

### Le Colloque de Coimbra

Tous les deux ans, le Colloque International de Coimbra, Portugal, permet aux participants d'apporter une contribution majeure pour renforcer la culture de l'intégrité académique dans un climat amical et studieux.

Animés par l'esprit de la recherche et de l'action, qui façonne la mission de l'IRAFPA, nous proposons des thèmes qui définissent les nouvelles frontières de l'intégrité.

Le dernier Colloque : les 20-22 juin 2024. le prochain Colloque en anglais en ligne en juin 2025. le suivant à Coimbra en 2026.

### Le LinkedIn de l'IRAFPA

Chaque semaine des capsules vidéo de 3 minutes tournées lors de nos colloques permettent à nos conférenciers et auteurs de faire valoir leurs analyses.

4'500 membres de la communauté académique suivent le LinkedIn de l'IRAFPA.

### Notre Web-TV

Afin de replacer l'intégrité académique au cœur de la création et diffusion de connaissances, l'IRAFPA organise le pôle « Transfert de connaissances » autour de ces axes :

- des émissions-débats Web-TV (15 minutes),
- des capsules vidéo (3 minutes) d'experts des thèmes critiques,
- des interventions dans les médias.

### Notre Lettre trimestrielle

Notre lettre "Intégrité académique" est publiée depuis 2004.

Elle est le principal véhicule de la "parole performative" des sciences de l'intégrité.

## AGIR

### Les Écoles d'été

S'appuyant sur son expérience de plus de 15 ans de médiations, expertises et certifications, l'IRAFPA offre ici trois formations uniques laissant une large part au débat démocratique. Les jeux de rôles y occupent une grande place pour acquérir ces compétences.

- Formule 1 : "Conseiller en intégrité"  
Dates : du jeudi 3 juillet au samedi (midi) 5 juillet 2025.
- Formule 2 : "Implémenter une culture de l'intégrité académique"  
Dates : lundi 30 juin et mardi 1er juillet 2025.
- Formule 3 : "Intraétablissement" offrant une boîte à outils de compétences identiques à un groupe de référents en intégrité et/ou personnes en charge de mettre en place des dispositifs d'intégrité.

### La méthode des cas

L'IRAFPA dispose d'une banque de plus de 200 cas qui mettent en exergue des situations de manquement à l'intégrité. Les cas soumis à l'analyse de la communauté académique sont anonymisés : les dates et les noms sont totalement fictifs. Mais nos cas pourraient bien se produire dans n'importe quel pays et à n'importe quelle époque.

- Si les cas sont utilisés en ligne : la mise en cohérence du champ des actions est induite des réponses individuelles des participants. Elle reflète les contenus des messages reçus et elle est « habitée » exclusivement de citations des répondants.
- Si les cas sont utilisés durant les Écoles d'été, les techniques d'animation sont issues de celles du théâtre et de la méthode des cas afin de laisser aux participants le maximum d'opportunités de s'enrichir mutuellement (exercices collectifs, jeux de rôles, improvisation, captation vidéo, pièce de théâtre...).

### Les médiations

L'IRAFPA intervient à la demande d'un de ses membres, individuel ou institutionnel, pour l'accompagner dans ses démarches pour faire valoir ses intérêts et obtenir réparation lorsqu'il est en situation de victime d'un manquement à l'intégrité académique.

Les dispositifs de l'IRAFPA sont les suivants :

- 1/ Examen des demandes d'intervention et des saisines.
- 2/ Constat des faits objectifs : création d'un dossier factuel des preuves concrètes avancées.
- 3/ Déduction des conséquences pour toutes les parties prenantes concernées.
- 4/ Proposition de réparations proportionnées pour les préjudices causés.
- 5/ Lettre exposant ces éléments à toutes les parties prenantes.

La démarche de l'IRAFPA est bienveillante et vise à pacifier les

## PUBLIER

### Les publications en libre accès

**Le Pôle Publications de l'IRAFPA** a pour but de créer, diffuser et mettre en valeur des publications originales de l'IRAFPA et de ses membres.

Le Pôle Publications est organisé avec les comités suivants :

- Le Comité éditorial
- Le Comité scientifique
- Le Comité de lecture
- Les partenaires du Pôle Publications de l'IRAFPA

**Les Cahiers de l'IRAFPA** : revue scientifique de l'IRAFPA, créée en 2023. Elle est publiée sur une plateforme ouverte basée en Suisse, le projet [www.SOAP2.ch](http://www.SOAP2.ch). Ils ne sont pas publiés en version papier.

La revue s'inscrit dans le projet de l'IRAFPA d'être une référence en matière de sciences de l'intégrité.

**Les Actes du Colloque international de Coimbra** sont en accès libre sur le site de l'IRAFPA.

Chaque auteur indique son ORCID.

Les dix communications les plus abouties sont publiées l'année suivante en livre chez EMS, Collection Questions de société. Une version anglaise est publiée l'année suivante chez Globethics.

### Nos derniers ouvrages

Nous publions alternativement nos ouvrages en français et en anglais, grâce à une collaboration efficace avec les éditeurs EMS et Globethics.

- 2024. **The New Boundaries of Academic Integrity** (M. Bergadaà & P. Peixoto, Editors), Research Ethics No. 3, Globethics.
- 2023. **Les nouvelles frontières de l'intégrité académique** (sous la direction de M. Bergadaà), Collection Management & Société, EMS.
- 2023. **Academic Integrity – A Call to Research and Action** (M. Bergadaà & P. Peixoto, Editors), Research Ethics No. 2, Globethics.
- 2021. **L'urgence de l'intégrité académique** (sous la direction de M. Bergadaà & P. Peixoto), Collection Management & Société, EMS.
- 2021. **Academic Plagiarism**, M. Bergadaà, Research Ethics No. 1, Globethics.

## Le rôle de l'Institut

- Créer un espace de rencontre scientifique international et interdisciplinaire pour promouvoir le débat démocratique sur l'intégrité et la fraude académiques.
- Développer des recherches théoriques et empiriques dans ces champs spécifiques.
- Publier des ouvrages collectifs, notamment par le Pôle Publications de l'IRAFPA.
- Réaliser des médiations pour accompagner les personnes physiques et morales touchées par la fraude ou le plagiat académiques.
- Former à des compétences spécifiques durant ses Écoles d'été "Conseillers en intégrité" et "Implémenter une culture de l'intégrité", s'ajoutent à une formation à la demande "intra-établissement"
- Développer et diffuser une méthodologie d'expertise reconnue en matière de fraude et de plagiat académiques.
- Organiser des ateliers et des communications sur les concepts-clés de son corpus théorique et empirique sur l'intégrité lors du Colloque International de Coimbra tous les deux ans.
- Délivrer des certifications institutionnelles "Établissement responsable" et "École doctorale responsable".
- Gérer un espace WebTV et une page LinkedIn offrant en accès libre plus de 100 capsules vidéo et des émissions dédiées à l'intégrité.
- Publier et diffuser la lettre « Intégrité académique » à plus de 20'000 souscripteurs et animer la page LinkedIn qui a plus de 4'000 abonnés.

L'Institut a été créé sous un statut d'association à but non lucratif le 18 juin 2016, à Genève.

L'Institut est indépendant et n'a aucune affiliation politique ni religieuse.

## L'organisation

### Présidence

**Michelle Bergadaà**

### Bureau

**Michelle Bergadaà**

Professeure émérite, Université de Genève, Suisse

**Michel Kalika**

BSIS EFMD-FNEGE director, Business Science Institute president, Iae Lyon School of Management emeritus professor, France

**Paulo Peixoto**

Pro-recteur, Professeur associé, Centro de Estudos Sociais (CES/FEUC), Universidade de Coimbra, Portugal

**Marian Popescu**

Professeur associé, Fondateur et Directeur honorifique du CARFIA, Université de Bucarest, Roumanie

### Conseillers scientifiques

**Pierre-Jean Benghozi**

Conseiller IA & organisations, Directeur de recherche émérite, CNRS – École polytechnique, Paris, France

**Ludovic Jeanne**

Conseiller Prospective et Société, Prof. assistant en géopolitique et Responsable de l'intégrité académique à l'EM Normandie, France

**Hervé Maisonneuve**

Conseiller Éditeurs, Consultant en rédaction scientifique, ancien Professeur associé de santé publique, Paris, France

**Jean Moscarola**

Conseiller IA & Pédagogie, Fondateur, Président d'honneur de Sphinx, France

**Marie-Avril Roux**

Conseillère juridique, Avocate aux barreaux de Paris et Berlin, Allemagne

**Jean-Baptiste Soufron**

Conseiller juridique, Avocat, ancien secrétaire général du Conseil national du numérique (CNNum), Paris, France

### Correspondants nationaux

**Cinta Gallent Torres**, Professeure associée de langue française à l'Université de Valence et à l'Université Internationale de Valence, Espagne

**Sanja Pekovic**, Professeure associée, Université du Monténégro

**Jacques Py**, Professeur, Université de Toulouse, France

### Communication

**Catarina Da Costa**

Chef de projet Communication numérique

**Philippe Perakis**

Producteur, réalisateur & storyteller, BeVisible.swiss

## Devenir membre

Peut être membre de l'Institut toute personne, physique ou morale, intéressée à la réalisation des objectifs fixés et adhérant à ses valeurs.

Les membres de notre société savante (association à but non lucratif) contribuent au développement et à l'enracinement de bonnes pratiques en matière d'intégrité dans leur environnement direct. Ils favorisent l'implantation de dispositifs organisationnels encadrant la révélation et le traitement de fraudes et de plagiat académiques. Ils apportent à l'Institut les informations utiles à ses recherches et à ses actions.

On devient membre de l'Institut par acceptation du Bureau et après s'être acquitté de la cotisation annuelle.

### Membres individuels

Cotisation : 100 EUR/an (ou 110 CHF/an)

Tarif spécial doctorants : 80 EUR/an (ou 90 CHF/an)

### Membres institutionnels

#### • Laboratoire ou département

Cotisation : 300 EUR/an (ou 330 CHF/an)

Offre 3 adhésions individuelles + réduction sur les événements de l'IRAFPA + accompagnement de médiation.

#### • Établissement (université, faculté, Grande École, fonds ou centre national, etc.)

Cotisation : 900 EUR/an (ou 990 CHF/an)

Offre 5 adhésions individuelles + 1 École d'été gratuite + réduction sur les événements et certifications de l'IRAFPA + accompagnement de médiation + publication du logo sur le site web IRAFPA.

#### • Association savante, éditeur de revue ou de logiciel

Cotisation : 500 EUR/an (ou 550 CHF/an)

Offre réduction sur les événements de l'IRAFPA + accompagnement de médiation + publication du logo sur le site web IRAFPA.

### Membres bienfaiteurs et sponsors

Cotisation annuelle ou en une seule donation : 3'000 EUR (ou 3'300 CHF) minimum.

## Nous joindre

Courriel : michelle.bergadaa@responsable-academia.org

Tél. : + 41 22 798 42 04

Adresse : Institut IRAFPA, c/o Tal Schibler, DGE Avocats,  
6 rue Bartholoni, 1204 Genève, Suisse

Site Web : <https://irafpa.org>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/irafpa/>